

# LES CRYPTO ACTIFS DU MIRAGE A LA RÉALITÉ

PAR **EMMANUEL MAUREL**  
DÉPUTÉ EUROPÉEN



En novembre 2021, le marché des cryptoactifs, dont le plus connu est le bitcoin, a dépassé 3000 milliards de dollars (Apple, première capitalisation boursière de la planète, ne valait « que » 2300 milliards de dollars courant 2022). En à peine 5 ans, ce secteur considéré comme marginal tant par le public que par la profession s'est imposé comme un mastodonte, pour ne pas dire un monstre de la finance. Aujourd'hui, le secteur des cryptoactifs est d'autant plus scruté et redouté, que son insertion dans le marché financier traditionnel fait peser de nombreux risques, le principal étant sa très forte volatilité : en septembre 2022, la valeur des « cryptos » chutait lourdement, à moins de 800 milliards - avant de remonter à 1000 milliards fin février 2023.

En novembre dernier, la faillite de FTX, deuxième plateforme mondiale d'échanges de cryptoactifs, a jeté une lumière encore plus crue sur ces nouveaux objets du Far West numérique, révélant l'absence de réglementation, les fraudes massives, les vols et les manipulations de marché incessantes (y compris en recourant aux services d'« influenceurs » incompetents - mais célèbres - sur « Instagram » ou « TikTok »).

Les cryptos ont très vite pris les traits d'un vaste marché ultraspéculatif, qui sous le vernis de l'innovation, a fait perdre de l'argent à trois quarts de ses investisseurs individuels entre 2015 et 2022. Et cette instabilité n'est pas la marque d'une « crise de croissance » d'un marché fondamentalement sain mais encore jeune, comme l'expliquent ses promoteurs les plus fervents (dont l'idéologie libertarienne revendique ouvertement la fin des États et de leur pouvoir d'émission monétaire). Au contraire, la jungle des cryptos menace nos sociétés d'une ruine des consommateurs, d'une déstabilisation financière globale, d'une perte de souveraineté des États et d'une catastrophe écologique.

## QU'EST-CE QU'UN CRYPTOACTIF ?

La crise financière de 2007-2008 et ses suites ont entaché la crédibilité à moyen/long terme des grandes devises comme le dollar, l'euro ou le yen. L'idée d'utiliser une « monnaie alternative » a germé sur les décombres de Wall Street, en s'appuyant non plus sur la confiance mais sur la preuve (cryptographique). Ainsi est né le bitcoin en 2008, d'un mystérieux informaticien de génie, Satoshi Nakamoto (pseudonyme d'une personne ou d'un groupe inconnu). Son avantage comparatif face aux monnaies « normales » est de s'échanger sur internet sans recourir à un « tiers de confiance » (à savoir essentiellement les banques, qui peuvent bloquer toute transaction suspecte, fixer des plafonds, vous cribler de commissions diverses et variées, etc).

Personne ne peut s'opposer à un transfert en bitcoin et nul besoin qu'une autorité quelconque (notamment publique, comme les États et les banques centrales) valide ou même voie passer la transaction. Les cryptoactifs s'échangent donc de façon décentralisée. Et l'innovation technologique permettant cela s'appelle la blockchain.

La blockchain est une forme particulière de stockage de données, divisée en « blocs » et stockée bloc par bloc (ou pièce par pièce), chaque nouveau bloc faisant office de cadenas qui actualise et sécurise toutes les opérations effectuées dans tous les blocs précédents). La blockchain est comme un livre de compte rangé dans tous les ordinateurs reliés. Chaque participant au réseau dispose d'une copie intégrale du registre, mis à jour en temps réel.

“

« La crise financière de 2007-2008 et ses suites ont entaché la crédibilité à moyen/long terme des grandes devises comme le dollar, l'euro ou le yen. »





Tout cela est possible grâce aux millions d'ordinateurs formant le réseau blockchain. Ceux-ci sont répartis dans le monde entier et regroupés en nœuds, les maillons de la « chain ». Ces multiples nœuds (plus de 10 000 dans le cas du bitcoin) se synchronisent entre eux en permanence.

Si pour une raison quelconque un des nœuds veut interdire une nouvelle transaction, c'est la chaîne de blocs la plus longue qui « gagne » (est considérée comme celle authentique). Comme il est impossible de contrôler tous les ordinateurs à travers le monde, le fonctionnement des blockchains, sur lesquelles reposent tous les cryptoactifs, aucun tiers de confiance prétendant centraliser les opérations ne peut s'interposer. Mais cette absence d'autorité centrale est un mirage : le mécanisme sur lequel repose le bitcoin, nécessite de résoudre des calculs mathématiques ultracomplexes, que seuls les détenteurs des ordinateurs les plus puissants peuvent mener – ou, dans le jargon, « miner ».

La prime va donc aux « fermes de minage », sortes d'énormes entrepôts où sont empilés des montagnes de circuits imprimés, d'une voracité énergétique gargantuesque. Cette prime aux gros acteurs concerne non seulement le « minage » (la fabrication) du bitcoin et des autres « cryptomonnaies », mais aussi les plateformes utilisées pour échanger les cryptoactifs (Binance, Coinbase exchange, FTX avant sa faillite). Les promoteurs des multiples cryptoactifs font miroiter la décentralisation et la liberté qu'elle est censée procurer pour vanter les mérites de leur produit miracle, soi-disant plus sûr que le dollar, plus solide que l'or, mais sur ce point comme sur de nombreux autres, ils mentent.

## L'EXEMPLE DU SALVADOR ILLUSTRE LES MENSONGES LIÉS AUX CRYPTOACTIFS

Si la réputation des « cryptos » doit beaucoup à leur marketing (rêve de liberté, de décentralisation, d'inviolabilité et de secret), elle s'appuie aussi sur des qualités réelles, au premier rang desquelles la facilité des transferts des fonds, préoccupation majeure pour des centaines de millions d'êtres humains. Gardons à l'esprit que dans de très nombreux pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, beaucoup, énormément d'argent provient des sommes envoyées par les immigrés.

Au Salvador, devenu récemment un laboratoire à grande échelle du bitcoin, chaque famille reçoit en moyenne 195 dollars par mois de l'étranger. Mais comme 70% de la population est frappée d'exclusion bancaire, le recours au bitcoin contourne non seulement les banques, mais aussi les entreprises spécialisées (Western Union, TransfertWise...) qui font payer des commissions d'envois et de change.

Mais là non plus, tout n'est pas rose. En aucun cas le bitcoin et son cortège de cryptomonnaies ne sont la nouvelle « monnaie des pauvres ». D'abord pour des raisons pratiques : internet fonctionne mal au Salvador et tous les Salvadoriens ne possèdent pas de smartphone (seulement 37% en 2017). Six mois après l'adoption par ce pays du bitcoin comme monnaie officielle, 86% des entrepreneurs n'avaient toujours pas effectué la moindre transaction dans cette cryptomonnaie.

Surtout, au-delà des obstacles technologiques et/ou culturels, les cryptoactifs ne peuvent pas être utilisés comme moyen de paiement privilégié, car ils ne recouvrent en fait aucune des caractéristiques d'une monnaie ! Premièrement, si certains cryptoactifs (bitcoin) se caractérisent par un trend ascendant, à court terme leur variabilité est tellement forte qu'on n'est jamais sûr de détenir de l'or plutôt que du plomb. Les cryptoactifs ne peuvent donc pas servir d'instrument de réserve (pour épargner).

Deuxièmement, tout le monde n'accepte pas d'être payé en bitcoin, loin de là, ce qui nuit structurellement à la fonction d'échange de la monnaie. Hormis certaines situations temporaires ou spécifiques (par exemple une perte totale de confiance en la monnaie légale, ou le paiement d'une livraison de drogue sur le darknet), le bitcoin ne sert à rien dans la vie quotidienne. Le tout est aggravé par la lenteur inhérente aux capacités de calcul et à l'actualisation simultanée de toute la chaîne de blocs : à ce jour on ne peut procéder qu'à 10 transactions en bitcoin par seconde, contre... 3500 pour le réseau Visa.

Parler de « cryptomonnaies » est donc abusif. Les cryptoactifs sont, comme leur nom l'indique, des actifs (comme des immeubles, des actions, des bons du Trésor ou... des tulipes), dont l'utilité vraiment avérée est de spéculer et de cacher aux autorités les activités les plus inavouables (on utilise beaucoup le bitcoin pour acheter des choses sur le darknet...). Les vertus sociales des cryptoactifs sont donc quasi nulles, cependant que leurs risques sont immenses – et multiples. On peut grouper ces risques en quatre grandes catégories.

“

*« Les cryptoactifs sont, comme leur nom l'indique, des actifs dont l'utilité vraiment avérée est de spéculer »*



# LES RISQUES ENGENDRÉS

## POUR LE CONSOMMATEUR

L'exemple du Salvador montre que, loin de réduire l'exclusion financière, les cryptoactifs accroissent les inégalités : non seulement les plus pauvres ne disposent pas toujours des moyens techniques pour effectuer des transactions en bitcoins, mais ils sont surtout très exposés à ses variations erratiques. Contrairement aux riches, tout nouveau plongeon des cours peut les ruiner complètement.

Le bitcoin ne présente donc d'intérêt que pour les épargnants qui peuvent se permettre d'encaisser une lourde perte, que ceux-ci vivent à New-York ou à Caracas (l'effondrement du bolivar vénézuélien a suscité un fort engouement de l'élite pour l'invention de Satoshi Nakamoto). La chute du bitcoin à partir de la fin 2021 (-70%) a ruiné de très nombreux petits spéculateurs. Au-delà, les fraudes et les vols de cryptoactifs sont de plus en plus fréquents, notamment dans le secteur des « NFT » (sortes d'œuvres numériques uniques dotées d'un copyright garanti par la blockchain). Les utilisateurs des cryptoactifs sont également particulièrement vulnérables face aux ransomwares (logiciels de rançon en ligne). À rebours des discours promouvant leur utilité comme investissement refuge contre l'inflation, les cryptoactifs contribuent eux aussi, comme la politique monétaire de la Fed ou de la BCE, au surdéveloppement de liquidités par la formation de survaleurs.

## POUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Du fait du manque de régulation spécifique au secteur, les cryptoactifs sont porteurs d'un double risque financier : non seulement ils reproduisent les risques classiques (extension du champ de la spéculation pour y placer la masse croissante de cash ; nombreuses possibilités d'optimisation et d'évasion fiscale en localisant les sociétés dans des paradis fiscaux...) mais ajoutent des risques propres : forte latence et faible liquidité, qui favorisent les manipulations de marché et les délits d'initié, absence de régulation et de garantie aggravant l'insolvabilité et les risques de faillite.

Si jusqu'ici les grands acteurs de la finance ont globalement résisté à l'intégration des cryptoactifs dans leur portefeuille, le danger serait qu'une absence de régulation et une remontée des cours leur fassent tous franchir le pas. Une rechute et une contagion à tout le bilan (comme les « subprimes ») pourraient faire voler en éclats la stabilité financière.

## POUR LA SOUVERAINETÉ DES ÉTATS

Les cryptoactifs peuvent considérablement affaiblir la souveraineté monétaire des États. L'initiative (à ce jour abandonnée) du Libra portée par Facebook en 2019 est un des nombreux projets de grands groupes internationaux cherchant à développer leur monnaie privée pour accroître leur influence aux dépens des États. Pire : les cryptoactifs font peser des risques criminels (blanchiment et financement du trafic de drogue, d'armes et du terrorisme) du fait de l'anonymat sur lequel ils reposent (le pseudonyme étant la règle).

Et ces actifs n'étant pas taxés tant qu'ils demeurent dans l'espace numérique, ils facilitent l'optimisation et l'évasion fiscale. De plus, pour contrer le « risque souveraineté », les autorités publiques doivent être parfaitement imperméables aux lobbies (notamment l'Association pour le Développement des Actifs Numériques (ADAN) en France et en Europe ; le Bitcoin Mining Council à l'échelle mondiale). Or on en est loin : les pantouflages se multiplient, comme celui de l'ex-directrice juridique de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), passée chez le mastodonte des cryptoactifs Binance.

Toutefois, les cryptoactifs ont créé un électrochoc, à l'origine de nombreux projets de Monnaies Numériques de Banques Centrales (MNBC) : actifs sûrs dont les banques centrales assurent l'émission et offrent, à l'inverse des cryptos privés, de fortes garanties. À cette heure, ces projets MNBC sont peu ambitieux, se limitant aux transactions interbancaires. Les MNBC sont pourtant porteuses de perspectives révolutionnaires. Dans les pays développés, elles permettraient un pilotage monétaire bien plus fin que l'outil indirect des taux directeurs, contournant l'intermédiaire des banques commerciales. Pour les pays en développement, elles favoriseraient la sécurisation des transactions et la recapture d'une partie de l'économie informelle (augmentant les rentrées fiscales).

## IMPACT ÉCOLOGIQUE

Sans compter la consommation énergétique des autres acteurs du secteur (plateformes, investisseurs), le seul minage (fabrication) du bitcoin représente plus de 100 TWh/an, soit plus que la production électrique de la Belgique ! Le site Digiconomist évaluait en novembre 2022 l'empreinte carbone du bitcoin à 61 Mt CO<sub>2</sub> par an. Si la nouvelle génération de cryptoactifs utilise des protocoles informatiques différents, moins énergivores, le poids considérable des cryptoactifs utilisant toujours le protocole initial est incompatible avec l'exigence de sobriété énergétique.

“

« Le seul minage (fabrication) du bitcoin représente plus de 100 TWh/an, soit plus que la production électrique de la Belgique ! »



Officiellement pour cette raison, l'État de New York a interdit le minage du bitcoin. La Chine est allée encore plus loin en proscrivant tout échange de cryptoactifs.

## QUELQUES EXEMPLES DE RECOMMANDATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, LA PLUS ADAPTÉE

Entre une régulation encore embryonnaire et confuse (aux États-Unis ce n'est pas Washington DC qui s'en occupe, mais les États fédérés...) et une interdiction complète (Chine), l'UE propose un régime d'encadrement, le MiCA (Markets in Crypto-Assets), devant passer au Parlement européen au premier trimestre 2023. Le cadre européen apparaît le plus pertinent pour réguler le secteur, car c'est la seule manière d'éviter les « arbitrages » entre réglementations variables des États-Membres.

Si le projet de règlement MiCA comporte quelques avancées, notamment l'obligation de déclaration d'enregistrement pour toute introduction en bourse de nouveaux cryptoactifs, ou des obligations de liquidité et de transparence pour les plateformes (dont l'insuffisance a provoqué la faillite de FTX), il fait l'impasse sur des sujets essentiels. Le rapport de l'Institut Rousseau propose à ce titre dix-sept mesures de nature à résoudre les quatre grands risques, parmi lesquelles :

- Imposer que tout investisseur plaçant son argent dans les cryptos dispose d'une couverture équivalente en fonds propres normaux.
- Rendre effectives les obligations liées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- Introduire un visa obligatoire auprès des autorités d'enregistrement.
- Imposer une taxe sur les mouvements de crypto à crypto pour éviter les effets d'emballement.
- Développer des MNBC accessibles aux citoyens et aux entreprises.
- Interdire le « minage » de cryptoactifs utilisant les protocoles informatiques les plus consommateurs d'électricité.

En définitive, le secteur des cryptoactifs appelle une régulation stricte, au moins à l'échelle européenne. Si aujourd'hui son intérêt est principalement spéculatif, son essor rapide a fait émerger la possibilité des MNBC, porteuses de perspectives intéressantes en matière de pilotage monétaire et d'inclusion financière.



« Le secteur des cryptoactifs appelle une régulation stricte, au moins à l'échelle européenne. »



## QUI JE SUIS

Député européen depuis 2014, je suis engagé contre les méga-accords commerciaux qui vont à l'encontre des intérêts des salariés, des consommateurs et du respect de la planète (MERCOSUR, CETA,...).

Je me mobilise également en faveur du protectionnisme solidaire et pour une fiscalité plus juste.

En octobre 2018, j'ai quitté le Parti Socialiste et fondé en février 2019, la Gauche Républicaine et Socialiste.

Cette publication a été réalisée avec le soutien du Groupe « La Gauche » et du Parlement européen.